

## SOLVABILITÉ 2 : FONCTION ACTUARIELLE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV037	1 jour - 4 h	Bases	Classe virtuelle	333,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

- Du 11/09/2023 au 11/09/2023

### OBJECTIFS

- Apprécier le positionnement de la fonction actuarielle au sein du dispositif Solvabilité 2.
- Rédiger la gouvernance de la fonction actuarielle.
- Mettre en œuvre le processus de qualité des données.
- Contrôler les calculs des provisions avec cas pratiques de calculs.
- Donner un avis sur la politique globale de souscription et/ou un avis sur la politique de réassurance.
- Définir les interventions de la fonction actuarielle sur la politique de gestion des risques.

#### Information complémentaire :

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

### POINTS FORTS

#### Modalités pédagogiques :

**Une formation d'actualité 100% en ligne.**

**Un groupe de participants réduit pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.**

#### Formateur(s) :

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

### PROGRAMME

- A. Fonction actuarielle dans solvabilité 2 (1 heure 30)
  - 1. Coordination du calcul des provisions techniques
  - 2. Garantir le caractère approprié des hypothèses et des modèles
  - 3. Apprécier la qualité des données
  - 4. Comparer les meilleures estimations aux observations empiriques
  - 5. Informer l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques
  - 6. Superviser le calcul des provisions techniques dans les cas visés à l'article 82
  - 7. Émettre un avis sur la politique globale de souscription
  - 8. Émettre un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance
  - 9. Contribuer à la mise en oeuvre effective du système de gestion des risques
- B. Fonction actuarielle : mise en oeuvre opérationnelle (2 heures 30)
  - 1. Gouvernance actuarielle dans un groupe d'assurances
  - 2. Rôle de chaque acteur dans la gouvernance actuarielle
  - 3. Provisions Mathématiques : applications pratiques
  - 4. Provisions pour sinistres à payer : applications pratiques
  - 5. Politique globale de souscription : modalités pratiques
  - 6. Politique de réassurance : modalités pratiques
  - 7. Rôle pratique de l'actuaire dans la gestion des risques
  - 8. Déploiement de la fonction actuarielle au sein d'une entreprise d'assurances : applications pratiques

**Validation des acquis :**

**Une attestation de formation digitale sera remise au participant à la fin de la formation.**

**Personnalisation parcours :**

**Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.**

**PUBLIC**

Collaborateurs des équipes de la fonction actuarielle  
Chargés d'études actuarielles  
Chargés de gestion des risques  
Collaborateurs des équipes de la fonction Gestion des Risques

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :**

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

**PRÉ-REQUIS**

Cette formation se déroule sous forme de classe virtuelle.  
Les moyens techniques liés à ce type de dispositifs sont requis.

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à

réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

333,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 07/02/2026 à 02:42